

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 3 juin 2024.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue mardi 3 juin 2024 à dix-neuf heures trente (19h30), au centre de loisirs multifonctionnel, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3
M. Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M. Keven Renaud, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier.

Est absent :

M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024;
5. Lecture de la correspondance;
6. Rapport des activités du conseil;
7. **Administration générale :**
 - 7.1 Adoption des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024;
 - 7.2 Dépôt du rapport aux citoyens sur les faits saillants 2023 du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;
 - 7.3 Octroi d'un contrat – Services professionnels MNP cabinet d'Experts-Comptables pour l'audit des rapports financiers 2024;
 - 7.4 Dépôt et approbation du rapport révisé des prévisions budgétaires 2024 de l'office d'habitation Jeannois;
 - 7.5 Octroi d'un contrat a Vitrierie Boily – Projet hôtel de ville;
 - 7.6 Autorisation de signataire – Addenda no : 1 de la convention d'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales;
 - 7.7 Résolution – Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique culturelle de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.
8. **Urbanisme et mise en valeur du territoire :**
 - 8.1 Demande PIIA – Hauteur de garage – 2340, chemin de la Baie-Moreau;
 - 8.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'urbanisme;
 - 8.3 Formation obligatoire pour les membres du comité consultatif d'urbanisme.

9. Loisirs et Culture :

- 9.1 Programme d'aide à l'organisation d'évènements pour le rayonnement des communautés de la MRC de Lac St-Jean Est – Demande d'aide financière – Festival l'Ascension sans limite;

10. Ressource Humaine

- 10.1 Embauche de Mme Christine Tremblay – Concierge CPE L'Ascension des tout-petits;

11. Rapport mensuel du maire;

12. Affaires nouvelles :

- 12.1 Motion de félicitations pour acte héroïque de sauvetage;

12.2

13. Période de questions des citoyens;

14. Levée de la séance ordinaire.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2024-115

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général, incluant les points ajoutés à item « affaires nouvelles ».

12.1 Motion de félicitations pour acte héroïque de sauvetage

Adoptée

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2024

R. 2024-116

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024 soit approuvée.

Adoptée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2024

R. 2024-117

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur Keven Renaud et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le procès-verbal de la séance du 6 mai soit adopté.

Adoptée

5. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

1. Reçu le 1^{er} mai 2024 par courriel de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, une correspondance nous mentionnant que les chantiers législatifs ont été entrepris dans la dernière années afin d’octroyer des pouvoirs supplémentaires. Ces chantiers ont permis de bonifier le coffre à outils des municipalités, principalement en matière d’urbanisme, d’habitation et de fiscalité.
2. Reçu le 6 mai 2024 de M. Sylvain Auclair, chef de service au ministère des Transports et de la Mobilité durable, une correspondance nous autorisant à débiter les travaux de balayage et nettoyage de chaussées.
3. Reçu le 24 mai 2024 de Mme Geneviève Caillé, conseillère à l’Office des personnes handicapées du Québec, une correspondance nous indiquant la réception de notre résolution en lien avec la semaine des personnes handicapées du Québec, elle nous remercie également pour notre soutien.
4. Reçu le 24 mai 2024 de M. Daniel Fillion ingénieur forestier pour le syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean une résolution adoptée par l’Assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 7 mai 2024, laquelle demande de s’assurer que le réseau routier sous notre juridiction puisse soutenir le transport du bois et des équipements en toute saison.

6. RAPPORT DES COMITÉS

6.1 MOTION DE FÉLICITATIONS À M. SABIN WESTERBERG ET MME MICHELLE DESSUREAULT

R. 2024-118

Monsieur le conseiller Keven Renaud propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal vote une motion de félicitations à Monsieur Sabin Westerberg qui s’est vu décerner le titre d’Élu municipal de l’année 2023 et Madame Michelle Dessureault, le titre de Coordinatrice de l’année 2023 lors de l’assemblée générale annuelle du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenu le 29 mai dernier.

Adoptée

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ADOPTION DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MAI 2024

R. 2024-119

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES):

D’approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024 au montant de 481 489.82 \$.

D’approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024 au montant de 1 184.64 \$.

D’autoriser le directeur général et greffier-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 481 489.82 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2024-119.

Signé, ce 3 juin 2024.

Normand Desgagné,
Directeur général et greffier-trésorier

7.2 DÉPÔT DU RAPPORT AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS 2023 DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chers concitoyens et concitoyennes

En vertu de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, le maire Louis Ouellet dépose le rapport annuel de la municipalité de l'Ascension de Notre-Seigneur exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2023.

Rapport financier au 31 décembre 2023

Comme vous serez à même de le constater, l'année 2023 fût bien remplie. La municipalité de l'Ascension de N.-S. ne cesse de se démarquer par ses projets novateurs ou sa performance en termes d'administration financière. Toutes nos réflexions et nos décisions sont orientées vers la préservation de nos acquis et ce, afin de nous assurer que les actions posées le soient au moment le plus opportun et en fonction d'une vision à long terme. On gouverne pour et avec nos gens!

Des projets d'investissement totalisant 3 485 233 \$ ont été réalisés, en voici quelques-unes :

- CPE;
- Borne électrique;
- Prolongement du réseau d'alimentation en eau potable au Lac Richard;
- Bureau administratif de l'hôtel de Ville;
- Réfection des infrastructures 2^e Avenue Est;
- Caméra de surveillance, contrôle des bâtiments;
- Réfection de l'aréna;
- Réfection caserne/garage;
- Maison de la culture;
- Terrain de balle;
- Pumptrack;
- Acquisition d'un véhicule F-150 2023.

De plus, et ce n'est pas un mythe, année après année, une gestion serrée de nos finances publiques a permis à la municipalité de l'Ascension de N.-S. de réaliser, au 31 décembre 2023, un surplus net de 639 123 \$. Ce surplus s'explique par des revenus de 4 668 994 \$, et par des dépenses de fonctionnement, de remboursements en capital et d'affectations aux immobilisations au montant de 4 029 871 \$.

Nous avons toujours notre capital non engagé du Fonds de roulement qui s'élevait au 31 décembre 2023 à 13 774 \$.

À cette même date, le solde de la dette à long terme totalisait la somme de 9 297 839 \$. À noter que si nous enlevons de cette dette, les montants de subvention à recevoir du gouvernement, soit 6 856 160 \$, et que nous amputons de cette somme les financements exclusivement payés par certains bénéficiaires, la municipalité se retrouve alors avec un endettement total net à long terme de 2 441 679 \$, soit 1 134.61 \$ par habitant et ce, malgré tout ce qui a été réalisé sur notre territoire au cours des dernières années. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité cumule des réserves importantes lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il n'y ait d'incidence sur le taux de taxation des citoyens.

Votre conseil municipal a comme priorité l'amélioration continue de la gestion de l'eau potable et des eaux usées, comme un axe essentiel à son développement et s'assure de respecter les exigences gouvernementales. De plus, nous poursuivons nos efforts constants pour vous donner accès à un réseau routier en toute sécurité selon les budgets disponibles, nous sommes conscients que nous devons poursuivre l'amélioration des investissements sur notre réseau routier, c'est une nécessité.

En terminant, je tiens à remercier les employés municipaux, mes collègues du conseil municipal et les bénévoles qui par leurs efforts font de l'Ascension de N.-S. une communauté vivante et accueillante.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur André Tremblay, CA, Les Services financiers Gestrix. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de l'Ascension de N.-S.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le Rapport de l'auditeur Indépendant, est d'avis que « *Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de l'Ascension de N.-S. et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public* ».

Louis Ouellet, maire

7.3 OCTROI D'UN CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS MNP CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES POUR L'AUDIT DES RAPPORTS FINANCIERS 2024

R. 2024-120

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal octroi un mandat à la firme MNP pour l'audit financier, exercice 2024, au montant de 33 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de service du 10 mai 2024.

Adoptée

7.4 DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT RÉVISÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 DE L'OFFICE D'HABITATION JEANNOIS

R. 2024-121

Monsieur le conseiller Sabin Westerberg propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury d'accepter les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2024 de l'Office d'habitation Jeannois.

Revenus :	125 344 \$
Dépenses :	145 367 \$
Contribution SITQ :	18 021 \$
Contribution municipale :	2 002 \$

Adoptée

7.5 OCTROI D'UN CONTRAT A VITRERIE BOILY – PROJET HÔTEL DE VILLE

R. 2024-122

Monsieur le conseiller Keven Renaud propose, appuyé par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg que le conseil municipal octroi un contrat à la firme vitrerie Boily ltée pour l'installation d'une porte et cadre en acier à l'Hôtel de ville pour un montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de service du 24 mai 2024.

Adoptée

7.6 AUTORISATION DE SIGNATAIRE – ADDENDA NO : 1 DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 1 DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

R. 2024-123

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey que le conseil municipal autorise M. Louis Ouellet, maire à signer l'addenda no :1 de la convention d'aide financière du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales.

Adoptée

7.7 RÉOLUTION – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

R. 2024-124

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que la municipalité de l'Ascension de N.-S. présente une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique culturelle pour l'activité du Symposium de l'Ascension, évènement au cours duquel les artistes démontrent leur savoir-faire et offre leurs œuvres aux visiteurs répartis sur deux (2) jours d'exposition et désigne Monsieur Normand Desgagné directeur général comme signataire.

Adoptée

8.0 HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 DEMANDE PIIA – HAUTEUR DE GARAGE – 2340, CHEMIN DE LA BAIE-MOREAU

R. 2024-125

ATTENDU qu'une demande de Plan d'Implantation et Intégration Architectural, datée du 17 mai 2024, a été déposée par madame Christine Bouchard et monsieur Alexandre Lavoie pour leur immeuble situé au 2340, chemin de la Baie-Moreau ;

ATTENDU qu'un projet d'implantation, qu'un plan projet de la construction de la résidence et du garage ont été déposés par les propriétaires ;

ATTENDU que le règlement de zonage 2005-304 prévoit une possibilité de PIIA pour les bâtiments accessoires en zone de villégiature ;

ATTENDU que les matériaux, la forme et l'esthétique du garage est en parfaite harmonie avec le bâtiment principal ;

ATTENDU que la hauteur du garage n'a pas pour but d'aménager un second étage au garage et ne dépasse pas celle de la résidence ;

ATTENDU que la hauteur des murs serait de 3.65 m pour un total d'hauteur de garage de 6.1 m ;

ATTENDU que le CCU a recommandé la demande de P.I.I.A . ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil accepte cette demande de Plan d'Implantation et Intégration Architectural afin de permettre la construction d'un garage avec une hauteur des murs qui serait de 3.65 m pour un total d'hauteur de garage de 6.1 m.

Adoptée

8.2 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

R. 2024-126

ATTENDU que le conseil municipal procède à la nomination de Messieurs Michel Harvey et Louis Harvey à titre de membre élu et Messieurs Richard Harvey, Luc Côté, Étienne Dessureault et Stéphane Bouchard à titre de membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de l'Ascension de N.-S.;

ATTENDU que le mandat du CCU est pour une période de trois (3) ans, soit 2024-2025-2026, dont l'échéance sera le 31 décembre 2026;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal accepte la nomination de Messieurs Michel Harvey, Louis Harvey, Richard Harvey, Luc Côté, Étienne Dessureault, Stéphane Bouchard au sein du comité consultatif d'urbanisme pour la période du 3 juin 2024 au 31 décembre 2026.

Adoptée

8.3 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

2024-127

ATTENDU que la Loi sur l'aménagement du territoire prévoit que les membres du CCU doivent désormais suivre une formation portant sur leur rôle et leurs responsabilités au sein du CCU;

ATTENDU que cette obligation entrera en vigueur à compter du 1^{er} juin 2024.

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal autorise la formation des membres du CCU auprès de l'Association québécoise d'urbanisme, le coût de la formation est de 125 \$ par membre, soit 750 \$.

Adoptée

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS POUR LE RAYONNEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC DE LAC ST-JEAN EST – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FESTIVAL L'ASCENSION SANS LIMITE

R. 2024-128

ATTENDU qu'afin de soutenir l'animation et la vitalité sur son territoire, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est propose la mise en place d'un Programme de soutien financier, soit une aide financière maximum de 2 500 \$ par année pour l'organisation d'un festival municipal.

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. demande une aide financière de 2 500 \$ pour l'organisation d'évènements pour le rayonnement des communautés.

Adoptée

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 EMBAUCHE DE MME CHRISTINE TREMBLAY – CONCIERGE CPE L'ASCENSION DES TOUT-PETITS

R. 2024-129

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal procède à l'embauche de Mme Christine Tremblay à titre de concierge pour le CPE l'Ascension des tout-petits.

Adoptée

11. RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fourni de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 MOTION DE FÉLICITATIONS POUR ACTE HÉROÏQUE DE SAUVETAGE

R. 2024-130

ATTENDU que Mesdames Isabelle Gilbert, Doris Duchesne et Gaétane Duchesne ont fait preuve d'un sang-froid extraordinaire et d'un altruisme admirable en sauvant une vie;

ATTENDU que leur intervention rapide a permis de préserver la vie d'un individu et a démontré un engagement exceptionnel envers le bien-être d'autrui;

ATTENDU que cet acte de bravoure illustre les plus nobles qualités humaines et incarne les valeurs de solidarité, de compassion et de générosité.

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal exprime ses plus sincères félicitations à Mesdames Isabelle Gilbert, Doris Duchesne et Gaétane Duchesne pour leur héroïsme et leur dévouement envers autrui.

Que nous saluons celles-ci pour leur acte exemplaire qui a eu un impact positif sur la vie d'une personne et sur notre communauté dans son ensemble.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2024-131

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 21 h 05

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ
Directeur général et greffier-trésorier